



Municipalité de Servion

Servion, le 14 février 2020

Au Conseil communal
1077 Servion

Préavis municipal no 02-2020

Concernant l'octroi d'un crédit extrabudgétaire en vue de financer les travaux de :

- **Réfection du Chemin Aux Channey à Servion**
-

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Préambule

Le chemin actuel Aux Channey à Servion a été réalisé par la Commune il y a plus de 50 ans afin notamment de desservir les parcelles constructibles qu'elle allait vendre dans ce quartier.

L'association intercommunale de distribution d'eau AIESFE, dont la Commune fait partie, projette le remplacement de la conduite d'eau potable en fonte, elle aussi ancienne, située à proximité du chemin.

La conduite actuelle sera abandonnée au profit d'une nouvelle qui sera posée sous le chemin Aux Channey, ceci à partir de la tige située à proximité de la parcelle n° 515 jusqu'à l'extrémité de la parcelle n° 496 (selon plan en annexe). La largeur nécessaire à la mise en place de cette nouvelle conduite d'eau potable est d'environ 80 cm sur pratiquement toute la longueur du chemin.

Dès lors, saisissant l'opportunité de ces travaux, la Municipalité souhaite entreprendre dans la foulée l'assainissement complet de cette chaussée communale vieillissante.

Descriptif des travaux

Le chemin Aux Channey mesure approximativement 325 m de long pour une largeur moyenne de 4 mètres. Selon les sondages effectués, son revêtement est vraisemblablement constitué de couches successives gravillonnées, liées entre elles par du bitume, sur lesquelles un tapis de quelques 2 à 3 cm a été réalisé.

Cet accès est désuet et présente de nombreuses dégradations dues au gel et dégel mais également induites par une assise insuffisante de sa fondation.



Sondage effectué afin d'évaluer la qualité et la fondation du chemin.

Au niveau de sa surface, la route que nous projetons de réaliser sera similaire à l'actuelle. Elle sera délimitée par la pose de « bordures pavés » sur les côtés mais uniquement aux endroits où il en existe actuellement. Pour les autres endroits un joint « l'gas » sera posé.

Planning des travaux

Afin de garantir la qualité et la durabilité de la nouvelle chaussée, en tenant compte de l'important chantier prévu sur la parcelle n° 40 (*démolition de la ferme existante et construction de six villas*), la Municipalité a pris l'option de planifier les travaux de la manière suivante :

1^{ère} phase : en parallèle avec le chantier de l'AIESFE,

soit :

- le fraisage du revêtement existant,
- la fourniture et la pose à la machine d'un béton bitumineux à chaud type ACT 16N, épaisseur : 70 mm (*détails sur devis annexé*).

2^{ème} phase : une fois les travaux de la parcelle n° 40 terminés, soit courant 2021,

avec :

- la fourniture et la pose à la machine d'un béton bitumineux à chaud type AC 11N, épaisseur : 40 mm.

Coût des travaux

Le calcul de la clé de répartition des coûts se base sur les éléments suivants :

1. Fondation et revêtement de la chaussée :

Les travaux de l'AIESFE ayant une emprise d'environ 1/5 de la largeur de la chaussée, le 20% incombera à l'AIESFE et le 80% sera à la charge de la Commune.

2. Enrobés nécessitant une mise en décharge définitive : aucun.

3. Travaux de fouille pour la conduite d'eau potable : le 100% est à la charge de l'Association l'AIESFE.

Ce chemin étant communal aucune subvention cantonale ne sera allouée.

Pour deviser les travaux de remplacement de sa conduite, l'Association intercommunale AIESFE a fait appel à trois entreprises et son choix s'est porté sur une entreprise de la région à qui la Municipalité a demandé un devis pour la réfection de ce chemin.

| | |
|---|----------------|
| Le coût des travaux est évalué à TTC pour l'ensemble de la route | Fr. 123'000.00 |
| auxquels, par mesure de sécurité, la Municipalité souhaite ajouter 10% supplémentaires de divers et imprévus soit | Fr. 12'000.00 |

| | |
|---------------------------|----------------|
| Le montant total est de : | Fr. 135'000.00 |
|---------------------------|----------------|

qui sera pris en charge selon la clé de répartition suivante :

- à charge de l'AIESFE : 20% soit Fr. 27'000.00
- à charge de la Commune : 80% soit : Fr. 108'327.20 arrondi à **Fr. 108'000.00**

Conclusions

Au vu de ce qui précède, la Municipalité prie le Conseil communal de bien vouloir prendre la décision suivante :

Le Conseil communal de Servion

- vu le préavis municipal no 02-2020 du 14 février 2020,
- entendu le rapport de la commission ad hoc,
- entendu le rapport de la commission des finances,
- considérant que l'objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

dans sa séance du 30 mars 2020 décide :

- d'accorder à la Municipalité l'autorisation d'entreprendre les travaux de réfection du Chemin Aux Channey à Servion,
- d'octroyer à la Municipalité un crédit extrabudgétaire de Fr. 135'000.00 pour financer ces travaux,
- de financer ces travaux de la manière suivante :
 - encaissement d'une participation de l'AEISFE estimée à Fr. 27'000.00,
 - prélèvement de Fr. 20'000.00 au fonds de réserve « routes » comptes de bilan n° 9282.430,
 - si nécessaire recours à l'emprunt pour le solde de Fr. 88'000.00,
- d'amortir l'investissement net de Fr. 108'000.00 de la manière suivante :
 - amortissement initial de Fr. 20'000.00 par un prélèvement au fonds de réserve « routes » n° 9282.430,
 - amortissement sur 20 ans pour le solde de Fr. 88'000.00, à raison d'un montant annuel de Fr. 4'400.00 par le compte n° 430.331.120.

Au nom de la Municipalité

Le Syndic

Cédric Matthey



La Secrétaire

Claudine Burri-Monney

Préavis adopté par la Municipalité dans sa séance du 17 février 2020

**Municipaux responsables : Cédric Matthey, Syndic
Yves Boand, Municipal en charge des routes**

**Annexes : - plan du tracé
- descriptif technique des travaux**

Epalinges, le 10.02.2020

N/réf. JCK

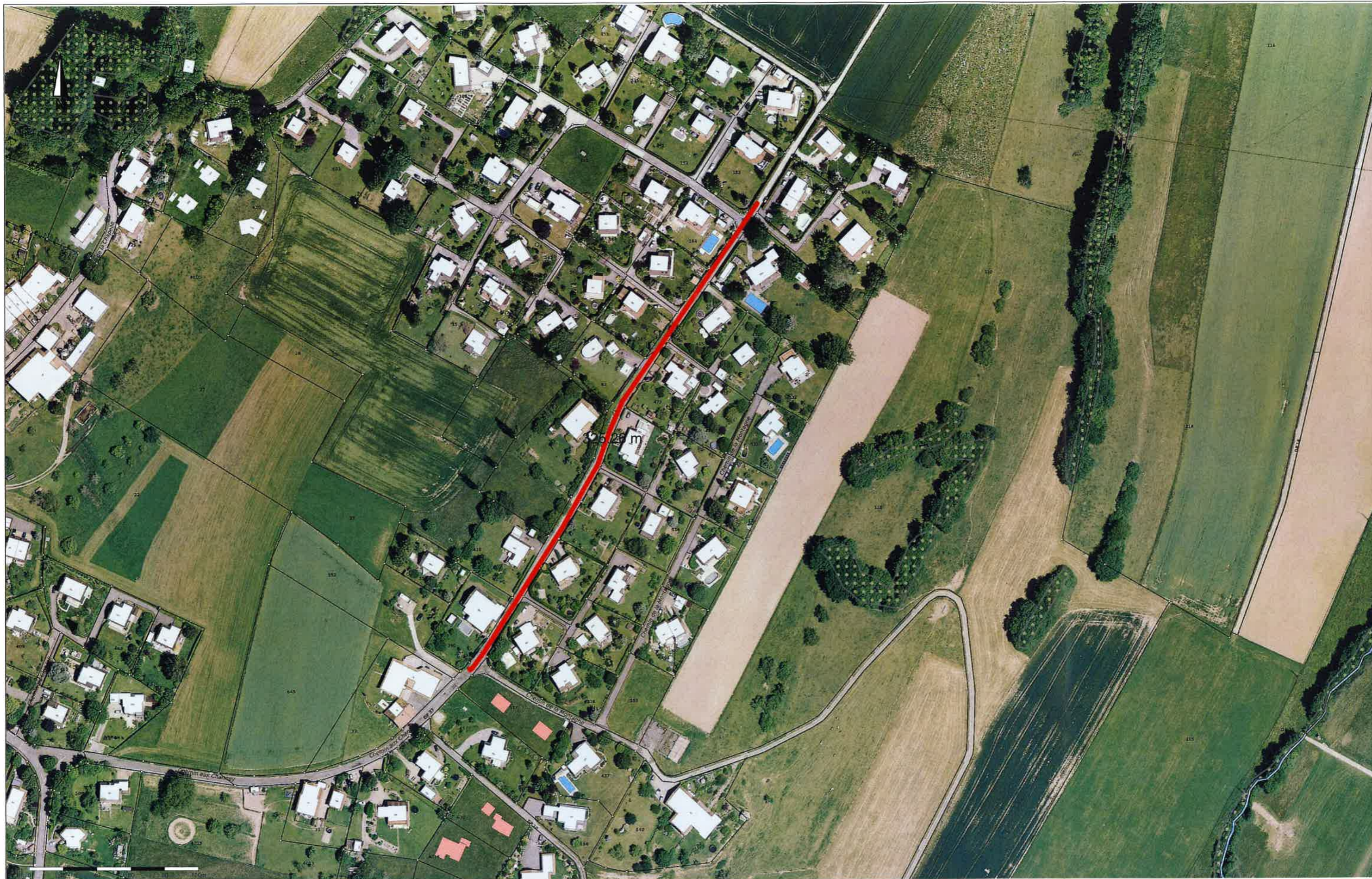
DEVIS ESTIMATIF

Chemin aux Channey

Réfection totale du revêtement bitumineux du chemin aux Channey

| art. | désignation | unité | quantité | prix | montant |
|---|--|-------|----------|----------|-----------|
| Travaux pour la couche de fondation (ACT 16N ép. 70 mm.) | | | | | |
| 1 | Déplacement finisseuse, rouleaux et fraiseuse | bloc | 1 | 2 200,00 | 2 200,00 |
| 2 | Fraisage du revêtement existant | m2 | 1 450,00 | 7,50 | 10 875,00 |
| 3 | Chargement et évacuation du surplus du fraisage | m3 | 90,000 | 55,00 | 4 950,00 |
| 4 | Mise en forme du fraisage en place | m2 | 1 450,00 | 6,00 | 8 700,00 |
| 5 | Réglage et cylindrage | m2 | 1 450,00 | 5,00 | 7 250,00 |
| 6 | Fourniture et pose à la machine d'un béton bitumineux à chaud type ACT 16N ép. 70 mm | t | 255,000 | 158,00 | 40 290,00 |
| 7 | P-V pour pose à la main dans les zones de raccord | t | 18,000 | 30,00 | 540,00 |
| 8 | Chanfrein avec ACT 11N | t | 4,000 | 290,00 | 1 160,00 |
| 9 | Joint Dilaplast au droit des raccordements | ml | 100,000 | 4,00 | 400,00 |
| Travaux pour la couche d'usure (AC 11N ép. 40 mm.) | | | | | |
| 10 | Déplacement finisseuse et rouleaux, pose signalisation | bloc | 1 | 1 400,00 | 1 400,00 |
| 11 | Dépose et évacuation des chanfreins | bloc | 1 | 600,00 | 600,00 |
| 12 | Brossage et nettoyage | m2 | 1 450,00 | 0,70 | 1 015,00 |
| 13 | Encollage de la surface | m2 | 1 450,00 | 1,50 | 2 175,00 |

| | | | | | |
|------------------------------------|---|-----|------------|--------|-------------------|
| 14 | Fourniture et pose à la machine d'un béton bitumineux à chaud type AC 11N ép. 40 mm | m2 | 150,00 | 198,00 | 29 700,00 |
| 15 | Joint Igas au droit des raccordements | m | 100,000 | 6,00 | 600,00 |
| 16 | Remise en état des banquettes | m2 | 550,000 | 7,00 | 3 850,00 |
| TOTAL | | | | | 115 705,00 |
| Divers et imprévus, régie env. 5% | | | | | 5 785,25 |
| MONTANT TOTAL BRUT | | | | | 121 490,25 |
| RABAIS | | % | 4 | | 4 859,60 |
| TOTAL HT | | | | | 116 630,65 |
| TVA | | % | 7,7 | | 8 980,55 |
| MONTANT TOTAL TTC | | Fr. | | | 125 611,20 |
| Escompte 2% à 30 jours | | % | 2 | | 2 512,20 |
| MONTANT TOTAL DEVIS NET TTC | | Fr. | | | 123 099,00 |



Commune de Servion

1:2000

Copyright © Géodonnées Commune de Servion/Etat de Vaud/Swisstopo - Information dépourvue de foi publique

11.02.2020

Aux Channey

Réfection de la route sur env 325 m

Ce plan **ne représente pas toutes les canalisations souterraines en service**, et n'engage pas la responsabilité de la Commune. La position des câbles d'éclairage public, des égouts, des conduites de gaz et d'eau peut être approximative.

La position exacte est à déterminer par sondage. Pour la position des câbles Romande Energie SA, Swisscom et Cablecom s'adresser aux services concernés.